

# Conditions Générales de Vente

## BASILIK Equipement Médico

Version 1.0

Valides à partir du 01.07.2022

1. Objet
2. Commande
3. Commande sans obligation d'achat
4. Conclusion du contrat
5. Prix
6. Frais de livraison
7. Délai de livraison
8. Livraison
9. Transfert des risques
10. Modalités de retour ou d'échange
11. Paiement
12. Retard dans le paiement
13. Réserve de propriété
14. Vérification du produit
15. Garantie
16. Protection des données personnelles
17. Abus de codes promotionnels
18. Charte éthique
19. Modification des Conditions générales
20. Droit applicable et tribunaux compétents
21. Mentions légales



## 1 Objet

- 1.1 Ces conditions générales de ventes (les « Conditions générales ») sont applicables aux commandes de produits effectuées par courrier, téléphone, mobile ou par e-mail auprès de Basilik Equipement Médico (ci après " Basilik "). En passant commande auprès de Basilik, le consommateur (ci-après " l'Acheteur ") accepte l'application des présentes Conditions générales.
- 1.2 Aucune conditions générales contraires ou dérogeant aux présentes Conditions générales ne sont applicables entre Basilik et l'Acheteur.
- 1.3 Les conditions générales de ventes s'appliquent également à tous les produits livrés directement par nos partenaires dont nous vendons les produits.
- 1.4 Les Condition Générales peuvent être téléchargées à tout moment sur notre site internet [www.basilik.ch](http://www.basilik.ch)

## 2 Commande

- 2.1 Basilik accepte uniquement les commandes d'Acheteurs ayant leur siège ou leur domicile en Suisse ou au Liechtenstein.
- 2.2 En passant commande auprès de Basilik, l'Acheteur déclare jouir de l'exercice des droits civils. Les personnes mineures ou sous curatelle (tutelle) doivent, préalablement à tout achat, fournir une autorisation écrite de leur représentant légal ou curateur (tuteur) avant de pouvoir passer commande.

## 3 Conclusion du contrat

- 3.1 Une commande prend obligatoirement la forme écrite. Un document papier signé envoyé en télécopie, un document papier signé envoyé par courrier, un document signé en format informatique (pdf) ou un e-mail avec signature envoyé par l'Acheteur ou Basilik sont des documents considérés comme écrit. Il faut nécessairement que la personne agissant pour la partie qui envoie le document puisse être clairement identifiée et qu'elle puisse engager contractuellement la partie contractante.
- 3.2 Le Contrat est réputé conclu au moment de la confirmation de la commande envoyée par Basilik. La confirmation de commande se base sur une offre émise par Basilik et transmise à l'acheteur pour acceptation.
- 3.3 Dans le cas d'une demande d'acompte, la commande ne devient effective que lorsque la confirmation de commande parvient à l'acheteur. La confirmation de commande est expédiée par Basillik dans les 7 jours ouvrables à compter de la date de valeur de paiement de l'acompte.
- 3.4 Basilik n'assume aucune responsabilité du fait qu'une marchandise commandée ne puisse plus être livrée faute de stocks disponibles, d'approvisionnement supplémentaire ou de production.
- 3.5 Basilik demeure libre de supprimer ou de modifier l'offre des produits proposés, à sa seule discrétion et en tout temps.
- 3.6 Dans les 24 (vingt-quatre) heures qui suivent la conclusion d'un Contrat avec Basilik, l'Acheteur peut demander à Basilik de modifier ou d'annuler le Contrat. Basilik demeure libre d'accepter



ou de refuser la demande de modification ou d'annulation de l'Acheteur. L'Acheteur ne peut, en aucun cas, modifier ou annuler un Contrat avec Basilik lorsqu'il a commandé des articles qui ont été fabriqués et/ou personnalisés à sa demande ou lorsque les articles commandés se trouvent déjà en cours de livraison.

#### **4 Prix**

- 4.1 Les prix de vente des produits sont indiqués en Franc Suisse (CHF) hors taxes. Les taxes sont inscrites séparément dans l'offre et la confirmation de commande
- 4.2 Les prix de vente n'incluent pas les frais de livraison. Le montant des frais de livraison s'ajoute au prix de vente.
- 4.3 Une fois la commande validée par l'Acheteur, le prix de celle-ci ne pourra plus être modifié.
- 4.4 Sous réserve de ce qui précède, Basilik est autorisée à modifier, à sa seule discrétion et en tout temps, le prix des marchandises proposées.

#### **5 Frais de livraison**

- 5.1 Nos livraisons de marchandises s'effectuent départ usine. L'adresse d'enlèvement sera précisée par Basilik dans la confirmation de commande
- 5.2 Dans le cas d'une demande de livraison à une adresse spécifique, une solution de livraison peut être proposée par Basilik à l'Acheteur. Si les modalités de livraison sont validées par l'acheteur, elles seront détaillées dans la confirmation de commande.

#### **6 Délai de livraison**

- 6.1 Les délais de livraison indiqués dans la confirmation de commande sont donnés à titre indicatif. Il ne s'agit nullement d'un engagement. L'Acheteur est tenu d'accepter toute livraison de produits et ce, même si la livraison est réceptionnée postérieurement au délai indiqué.
- 6.2 Dans le cas d'une demande d'acompte, le délai de livraison débute à la date de valeur effective du paiement de l'acompte.
- 6.3 Le non-respect d'un délai de livraison ne donne aucun droit à l'Acheteur à l'encontre de Basilik.

#### **7 Livraison**

- 7.1 Les livraisons sont opérées, en fonction de la marchandise, par la Poste, par le service d'expédition mandaté par Basilik ou par les services de livraison de nos partenaires. Les livraisons s'effectuent en Suisse et au Liechtenstein.
- 7.2 Si l'Acheteur ne prend pas possession de la marchandise envoyée par poste dans un délai de 7 jours, Basilik pourra de plein droit considérer la commande comme annulée et récupérer la marchandise. Si un prix de vente a été payé, celui-ci sera restitué à l'Acheteur sous déduction des frais liés au retour de la marchandise. Si aucun prix n'a été payé, l'Acheteur fera l'objet d'une facturation pour les frais de retour de la marchandise.
- 7.3 Lorsque la marchandise est livrée par le service d'expédition mandaté par Basilik, l'Acheteur et le service d'expédition conviendront d'un jour de livraison. Si l'Acheteur ne réceptionne pas la marchandise au jour de livraison convenu, Basilik pourra de plein droit considérer la commande comme annulée et récupérer la marchandise. Si un prix de vente a été payé, celui-



ci sera restitué à l'Acheteur sous déduction des frais liés à la livraison et au retour de la marchandise. Si aucun prix n'a été payé, l'Acheteur fera l'objet d'une facturation pour les frais de livraison et de retour de la marchandise.

- 7.4 Lorsque la marchandise est livrée par les services de livraison de nos partenaires les conditions particulières de livraison de ces derniers s'appliquent.

## **8 Transfert des risques**

- 8.1 Le transfert des risques - qui comprend le risque de perte ainsi que la dégradation de la marchandise - passe à l'Acheteur au moment de la réception de la marchandise.
- 8.2 Si l'Acheteur ne prend pas possession de la marchandise, le transfert des risques passe à l'Acheteur au moment du renvoi de la marchandise à Basilik.
- 8.3 Si l'Acheteur retourne de la marchandise à Basilik, l'Acheteur supporte les risques jusqu'à réception de la marchandise par Basilik.

## **9 Modalités de retour ou d'échange**

- 9.1 Les articles livrés par Basilik ne peuvent en principe pas être retournés ou échangés
- 9.2 Les articles retournés ou échangés doivent être intacts et complets, Si des articles retournés ou échangés ne répondent pas aux conditions précitées, Basilik est en droit de retourner la marchandise à l'Acheteur et les lui facturer. Les frais de livraison peuvent, dans ce cas, être mis à la charge de l'Acheteur.
- 9.3 Les articles livrés en kit qui auront été déballés et montés ainsi que les articles commandés sur mesure ou personnalisés ne peuvent en aucun cas être retournés ou échangés.
- 9.4 En cas de retour de marchandise, les frais de retour sont à la charge de l'Acheteur.
- 9.5 En cas d'échange de marchandise, les frais de retour sont à la charge de l'Acheteur et les frais de livraison pour le nouvel article à la charge de Basilik .
- 9.6 En cas de livraisons partielles, le délai commence à courir à réception de chaque colis.



## 10 Paiement

- 10.1 Le paiement de la marchandise se fait uniquement par virement bancaire sur la base d'une facture émise par Basilik dans un délai de 30 jours. Basilik se réserve le droit d'appliquer un délai de paiement plus court.
- 10.2 En passant commande auprès de Basilik, l'Acheteur autorise expressément Basilik à vérifier sa solvabilité auprès d'organismes tiers.
- 10.3 Basilik peut, de manière unilatérale, imposer un mode de paiement à l'Acheteur ou refuser de conclure un Contrat avec lui.
- 10.4 Indépendamment du mode de paiement utilisé, l'Acheteur comprend et accepte que son paiement puisse transiter par un intermédiaire financier soumis aux obligations légales en matière de blanchiment d'argent.
- 10.5 En cas de virement e-banking, l'Acheteur doit utiliser les coordonnées mentionnées sur l'offre. L'Acheteur indique son numéro de confirmation de commande sous le motif de versement. Les frais éventuels sont mis à la charge de l'Acheteur.
- 10.6 Toute commande peut faire l'objet d'une demande d'acompte partiel ou total. Dans ce cas, une commande sera traitée dès réception de l'acompte demandé. En cas de demande d'acompte, la confirmation de commande sera expédiée à l'acheteur dans les 7 jours ouvrables à partir de la réception du paiement.
- 10.7 En cas de retour de marchandise, l'acompte versé par l'Acheteur lui sera remboursé sur demande et après communication de ses coordonnées bancaires.
- 10.8 A la demande de l'Acheteur, Basilik peut proposer des possibilités d'échelonnement des paiements. Les modalités de l'échelonnement des paiements sont détaillées dans l'offre soumise par Basilik à l'Acheteur.
- 10.9 Basilik se réserve le droit de refuser un échelonnement des paiements à l'Acheteur.
- 10.10 L'Acheteur accepte les modalités de paiements échelonnés en acceptant par écrit l'offre de Basilik et en fournissant les éventuels documents et informations demandées. Les modalités d'échelonnement de paiements sont détaillées dans l'offre soumise par Basilik à l'Acheteur. Le contrat est réputé conclu lorsque la confirmation de commande est transmise par Basilik à l'Acheteur.

## 11 Retard dans le paiement

- 11.1 En cas de rappel pour retard de paiement, des frais administratifs seront automatiquement facturés. Ces frais s'élèvent à CHF 10.-- (dix francs) en cas de simple rappel et à CHF 40.-- (quarante francs) pour une ultime mise en demeure avant l'ouverture d'une procédure de recouvrement (poursuite).
- 11.2 En cas de défaut de paiement, Basilik est autorisé à céder sa créance à l'encontre de l'Acheteur à une société d'affacturage ou de mandater une société tierce qui se chargera du recouvrement de sa créance.



## 12 Réserve de propriété

- 12.1 Sous réserve de dispositions contraires prévues par les législations applicables, la propriété des produits livrés ne passera pas à l'Acheteur avant le paiement intégral des produits.

## 13 Vérification du produit

- 13.1 L'Acheteur doit inspecter les produits dans les 2 (deux) jours suivant leur réception et doit immédiatement aviser Basilik de tout défaut ou dommage causé aux produits. En l'absence d'avis de l'Acheteur dans le délai précité, les produits sont réputés reçus en bonne condition, sans défauts ni dommage, et accepté en l'état, à l'exception des défauts non apparents.
- 13.2 En cas de constatations d'un défaut non apparent, l'Acheteur doit, immédiatement dès la découverte, aviser Basilik de ce défaut. L'Acheteur sera déchu de ses droits en cas d'avis tardif.

## 14 Garantie

- 14.1 Sous réserves des incombances prévues aux dispositions 14.1 et 14.2, tous les produits vendus par Basilik sont garantis 2 ans. La garantie prend effet à la date de livraison de l'article et est justifiée par la facture qui accompagne le produit.
- 14.2 Des garanties plus longues que 2 ans peuvent être données pour un produit spécifique ou une partie de produit. Dans ce cas, le produit ou la partie de produit concernée sera explicitement mentionnés dans la confirmation de commande.
- 14.3 La garantie concédée ne couvre pas les défauts résultant d'un accident, d'une mauvaise manipulation, d'un usage non-conforme ou d'une modification ou réparation non autorisée ainsi que les défauts qui sont la conséquence d'une usure normale dans le temps des Produits.
- 14.4 Pour faire valoir une garantie, l'Acheteur doit envoyer à Basilik à ses propres frais, des preuves manifestes que le produit ou une partie du produit sous garantie fait l'objet d'un défaut.
- 14.5 Si Basilik constate un cas de garantie, elle peut, à sa seule discrétion, remplacer le produit et/ou les pièces défectueux(es) par un autre produit jugé équivalent, respectivement par des pièces de rechange ou procéder à une réparation. S'il n'existe aucun produit équivalent ou de pièces de rechange ou s'il n'est pas possible de réparer le produit, Basilik peut, selon son appréciation de l'ampleur du défaut constaté, indemniser l'Acheteur de la moins-value de l'article occasionnée par le défaut ou lui rembourser intégralement le prix d'acquisition.
- 14.6 Basilik s'engage à faire ses meilleurs efforts pour traiter la demande de garantie dans des délais raisonnables.
- 14.7 Dans aucune circonstance Basilik ne peut être tenue pour responsable à l'égard de l'acheteur ou de tiers de tout dommage, y compris indirect ou consécutif, comprenant notamment la perte de manque à gagner, d'économie, de production, de contrat, de goodwill ou d'opportunités commerciales découlant d'un défaut d'un produit. A ce titre, l'acheteur renonce à toute prétention en dommages-intérêts en lien avec un produit défectueux. L'Acheteur n'a pour seules prétentions à l'égard de Basilik que celles figurant dans le présent article en lien avec le contrat tel que règlementer par les présentes conditions générales et/ou tout produit vendu.



## 15 Protection des données personnelles

- 15.1 Lors de commandes, des données nominatives d'un Acheteur sont collectées et font l'objet d'un traitement informatique.
- 15.2 Basilik assure que les données de ses clients sont traitées conformément à la législation en vigueur. Les données enregistrées par Basilik servent notamment à l'enregistrement et au traitement des commandes, à l'administration de comptes personnels des clients, à la réalisation d'études de marketing et à l'élaboration de statistiques. Le but du traitement des données est l'amélioration, le contrôle de la qualité des services ainsi que les études de marché.
- 15.3 L'Acheteur autorise et donne son consentement à Basilik pour que Basilik puisse notamment:
- obtenir ou faire suivre ses données enregistrées à des tiers dans la mesure où cela est indispensable pour la réalisation d'une certaine prestation (par ex. : administration et gestion de comptes personnels, surveillance des paiements, paiement de marchandise auprès d'un fournisseur, recours à un intermédiaire financier, etc.) ;
  - communiquer à un tiers toutes ses données nécessaires pour un recouvrement de créance(s).
- 15.4 L'Acheteur peut, en raison du traitement de ses données par Basilik, recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises ou organismes.

## 16 Modification des Conditions générales

- 16.1 Basilik se réserve le droit de modifier unilatéralement ses Conditions générales à tout moment. Néanmoins, le Contrat sera régi par les Conditions générales en vigueur au moment de sa conclusion.

## 17 Droit applicable et tribunaux compétents

- 17.1 Le Contrat tel que réglementé par les présentes Conditions générales, les Conditions générales et toutes les commandes subséquentes sont régis par le droit Suisse.
- 17.2 Sous réserve des autres fors impératifs prévus pour les contrats conclus avec les consommateurs, tous litiges, différends ou prétentions nés du Contrat et des présentes Conditions générales ou se rapportant à ceux-ci, seront tranchés par les tribunaux compétents à Monthey.



## 18 Mentions Légales

<b>Adresse:</b>	Basilik Equipements Médico Ch. des Clous 12 1895 Vionnaz
<b>Téléphone</b>	0041 79 505 30 17
<b>Email</b>	goal@basilik.ch
<b>Numéro TVA</b>	CHE-497.697.228
<b>Numéro IDE</b>	CHE-497.697.228
<b>Direction</b>	Laëtitia Médico (-Bressoud)
<b>Signataire agréé</b>	Léonard Médico
<b>Coordonnées Bancaires</b>	Basilik Equipement Médico IBAN: CH09 8080 8009 4819 2 Banque Raiffeisen du Haut-Léman Rte du Léman 10 CH-1895 Vionnaz

Fin de document

